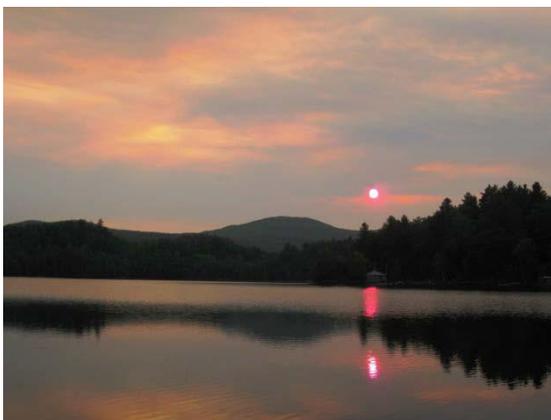


Plan d'action et prévision budgétaire 2014

Présenté par



POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE AUTOUR D'UN LAC EN SANTÉ

*Préparé par le **Comité Environnement du Bassin Versant du Lac Nick***

En collaboration avec l'Association des propriétaires des berges du lac Nick

Remis à la Municipalité de Bolton-Est pour le
Comité consultatif en environnement (CCE)
Version du 1er octobre 2013

Priorités du comité environnement du bassin versant du lac Nick

Le lac Nick est une petite étendue d'eau peu profonde (3 m de profondeur moyenne). Il s'agit d'un lac vulnérable à la sédimentation à cause de sa forme morphologique constituée de plusieurs baies très sédimentées et peu profondes et des pentes abruptes à plusieurs endroits de la zone littorale. Ces éléments caractéristiques de notre milieu feront que nos efforts seront principalement centralisés autour de ces 4 grands thèmes:

- Suivi de la qualité de l'eau
- Lutte à l'érosion
- Sensibilisation et information des résidents sur la santé du lac
- Suivi du niveau du lac

Le comité environnement du bassin versant du lac Nick de l'APLN est constitué de cinq membres qui font partie d'une des deux associations de propriétaires autour du lac Nick, soit l'APLN (Association des propriétaires du lac Nick) et l'APBLN (Association des propriétaires des berges du lac Nick). Ce comité représente les intérêts de tous les propriétaires du bassin versant du lac Nick au niveau de la préservation de notre bien commun et précieux qu'est notre lac.

La future Association des propriétaires des sommets de Bolton sera approchée lorsqu'elle sera en opération afin qu'elle se joigne à notre comité.

Réalisations en 2013 et recommandations pour 2014

Basé sur le plan prévisionnel budgétaire 2013 du comité environnement de l'APLN, déposé à la municipalité de Bolton-Est en octobre 2012, voici le bilan des réalisations du comité pour 2013 et les recommandations pour 2014.

A- Suivi de la qualité de l'eau du lac Nick

Réalisations en 2013

- Programme de la MRC Memphrémagog (5 prélèvements effectués par la municipalité à 3 tributaires soit N1, N3 et N4) – complété en septembre 2013.

Recommandations pour 2014 :

1. Renouveler notre participation au programme de prélèvement de la MRC (5 prélèvements et 3 tributaires, soit N3, N4 et N5. Analyses : phosphore total, coliformes fécaux et matières en suspension). La station N1 qui a été échantillonnée l'an dernier est remplacée par N5 même si certaines périodes de l'année il n'y a pas d'écoulement. De nouvelles constructions dans ce secteur justifient cette demande.
2. Renouveler notre participation au programme « Réseau de surveillance volontaire des lacs – RSVL » du Ministère de l'Environnement (3 prélèvements à la fosse du lac par un bénévole du comité environnement et analyse par le MDDEP). Analyses : phosphore total, chlorophylle a, carbone organique dissous. Ce programme sera réalisé sur 2 années consécutives aux 5 ans tel que maintenant suggéré par le MDDEP. Ce programme implique aussi la mesure de la transparence à la fosse du lac aux deux semaines par un bénévole du comité environnement du début juin au début octobre.
3. Afin d'effectuer la surveillance sur tout le territoire du bassin versant, il nous apparaît important de vérifier la qualité des cinq lacs qui se situent sur le territoire du bassin versant, soit les lacs Nick, Sperling, Carmen, Deer et Spring. Certains résultats élevés de coliformes à deux tributaires du lac Nick en 2012 et 2013 sont demeurés inexpliqués. La vérification de la qualité des lacs en amont est donc très pertinente. Nous proposons l'analyse des phosphores totaux, coliformes fécaux et matières en suspension à trois reprises durant l'été 2014. Les prélèvements seront effectués par les membres du comité. Une observation des berges sera effectuée en même temps.
4. La qualité de l'eau à la plage n'a jamais été vérifiée malgré le grand nombre de baigneurs qui s'y trouve. Il nous apparaît donc pertinent de vérifier la qualité bactériologique de la plage à quelques reprises durant l'été. Trois prélèvements seront effectués en juin, juillet et août 2014 par un bénévole du comité environnement à trois emplacements à côté du quai (total 9 échantillons).

B- Lutte à l'érosion

Réalisations en 2013

- La municipalité a procédé à la réfection complète des fossés sur le chemin du Lac Nick - tronçon entre le stationnement de la plage et le N3 des deux côtés du chemin.
- Construction d'un bassin de sédimentation au tributaire N-4. La municipalité a réalisé le 18 juillet 2013 le réaménagement du fossé en amont du tributaire N-4 afin d'y favoriser la sédimentation.

Recommandations pour 2014 :

1. Promouvoir la réalisation des fossés sur le chemin Mallard près du chemin du lac Nick auprès de l'entrepreneur responsable des chemins privés du domaine du lac Nick, soit Simon Éthier Excavations.
2. Participer à la formation de RAPPEL sur la gestion environnementale des fossés qui sera offerte par la ville au printemps 2014. La participation des deux entrepreneurs actifs sur notre territoire ainsi que les donateurs d'ouvrage des deux associations (APLN et APBLN) sera importante. Une personne du comité environnement y participera également.
3. Transmettre à la MRC Memphrémagog une demande de caractérisation des 2 fossés problématiques (N3 et N4) comme ils l'ont fait pour le ruisseau Serpentine l'an dernier.

C- Sensibilisation, information et formation

Réalisations en 2013

- Un document de sensibilisation et d'information qui traite des problèmes d'érosion ainsi que des fosses septiques a été produit.

Recommandations pour 2014

1. Distribution de notre document de sensibilisation à tous les résidents du bassin versant du lac Nick
2. Un compte rendu des actions de notre comité sera présenté aux assemblées annuelles de l'APLN et de l'APBLN
3. Des essais d'aération de l'eau ont été réalisés par des résidents des Berges du lac Nick. Des essais ont aussi été faits au lac Parker. Les résultats obtenus seront compilés et présentés aux membres lors de l'AGA
4. Nous souhaitons la présence de trois membres de notre comité environnement à la journée des associations qui est organisée annuellement au printemps par RAPPEL
5. Une affiche représentant le bassin versant du lac Nick sera préparée et affichée près de la plage dans le secteur Domaine du lac Nick et à l'entrée du Domaine des Berges du lac Nick. Un court texte sera ajouté dans le but de sensibiliser les résidents au fait que toute action sur le territoire du bassin versant peut avoir une influence sur le lac.

6. Une corvée de nettoyage sera préparée en 2014 pour être effectuée en 2015. À l'été 2014, des bénévoles recrutés par le comité environnement parcourront tout le territoire du bassin versant afin de cibler des nettoyages de ponceaux et de fossés, afin de favoriser la libre circulation des eaux et ainsi réduire l'apport de sédiments au lac. Les besoins en nettoyage des berges seront aussi ciblés. Ceci permettra également de cibler les travaux à être exécutés par l'entrepreneur responsable de l'entretien des chemins et fossés.
7. Le lac Nick fait partie du bassin versant de la rivière St-François qui possède une table de concertation nommée COGESAF (Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière St-François). Le Comité local de bassin versant (CLBV) est un comité de concertation pour la réalisation des actions proposées par le COGESAF dans le cadre du Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François. Le lac Nick fait partie du CLBV du lac Memphrémagog. Notre comité environnement désire participer aux rencontres et ateliers de ces organismes afin de bien cibler ses interventions. Des frais de participation et de déplacements ont donc été mis au budget.

D- Niveau du lac

Réalisations en 2013

- Les mesures du niveau du lac ont été effectuées durant 2013
- La municipalité a alloué un budget de 10 000\$ en 2013 pour l'étude hydrique et la construction d'un ouvrage de régulation du niveau du lac. Les études préparatoires sont en cours.

Recommandation pour 2014

1. Les mesures du niveau du lac seront poursuivies durant 2014 par les bénévoles du comité environnement
2. Réalisation de l'étude hydrique ainsi que des plans et devis du barrage à l'automne 2013 et l'hiver 2014 par une firme d'ingénieurs spécialisés. Un montant devrait être prévu au programme triennal d'immobilisation de la ville pour 2014 afin de compléter la réalisation du barrage en fonction de l'estimation des coûts de construction évalués dans les plans et devis

Comité environnement du bassin versant du lac Nick

Prévision budgétaire 2014

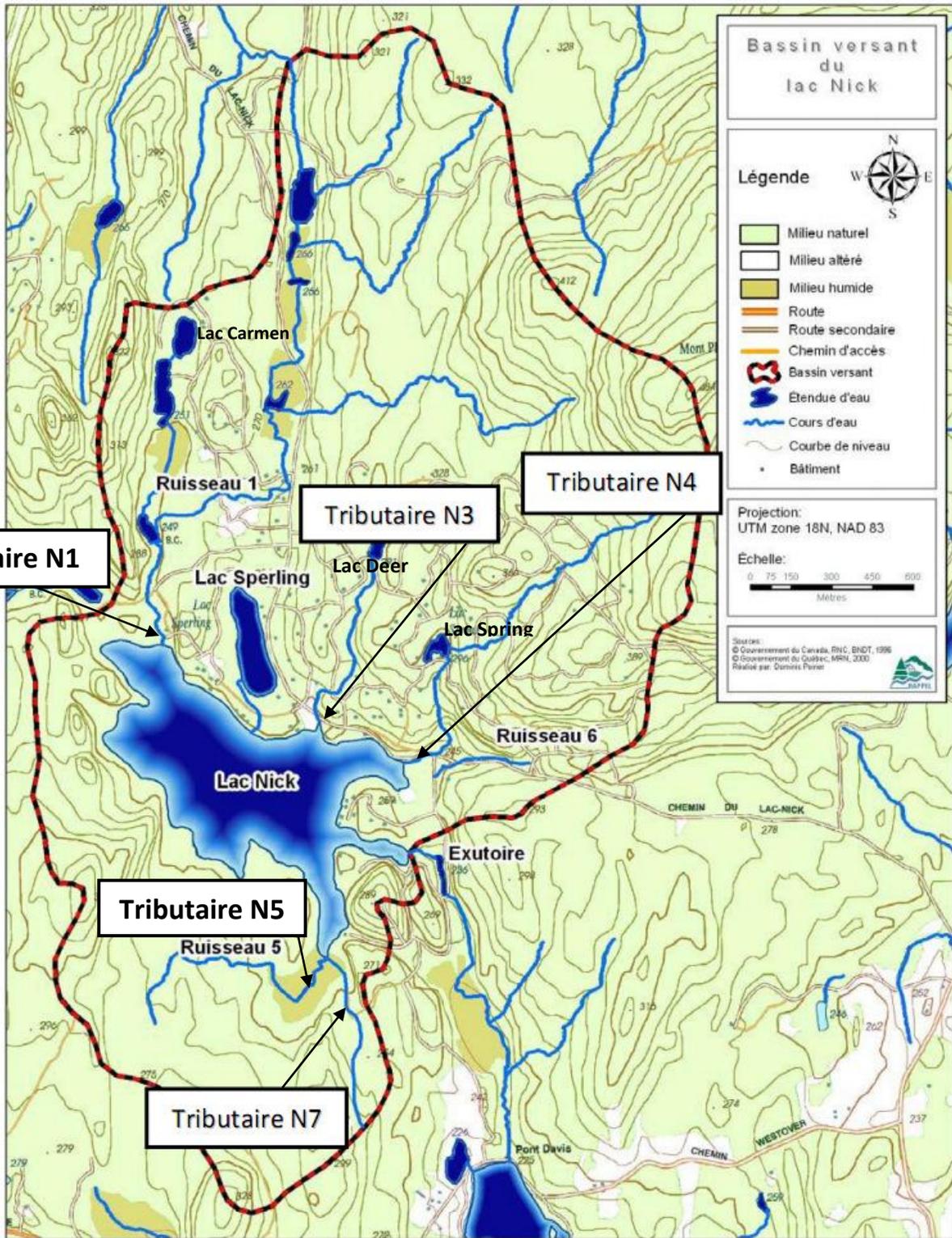
	Demande de subvention	Contribution bénévolat ^(note2)
A- Suivi de la qualité de l'eau du lac Nick		
1. Programme d'échantillonnage des tributaires (MRC)	budget de la ville	---
2. Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)	300\$	200\$
2. Mesure de la transparence	---	300\$
3. Programme d'échantillonnage des 5 lacs <i>(note 1)</i>	570\$	450\$
4. Qualité bactériologique de l'eau à la plage <i>(note 1)</i>	85\$	100\$
B- Lutte à l'érosion		
1. Rencontres en vue de faire effectuer des travaux correctifs aux chemins du domaine du lac Nick	---	120\$
2. Participer à la formation RAPPEL sur la gestion environnementale des fossés	200\$	200\$
3. Demande à la MRC pour la caractérisation des fossés	---	150\$
C- Sensibilisation, information et formation		
1. Distribution des pamphlets de sensibilisation aux résidents		400\$
2. Présentation aux assemblées annuelles des 2 associations	---	120\$
3. Compilation des résultats d'essais d'aération du lac	---	400\$
4. Participation à la journée des associations de RAPPEL	200\$	360\$
5. Affiches du bassin versant	350\$	100\$
6. Préparation d'une corvée de nettoyage	---	400\$
7. Participation aux échanges avec Cogesaf	200\$	200\$
D- Niveau du lac		
1. Mesures du niveau du lac	---	337\$
2. Suivi du projet de construction du barrage	---	300\$
TOTAL	1905\$	4137\$
	plus taxes	

Note 1 : Offre de service de Laboratoires d'analyses S.M.

Note 2 : Taux horaire de 15\$ pour l'estimé de la contribution du bénévolat

ANNEXE 1

CARTE DU BASSIN VERSANT DU LAC NICK



Tributaire N1

Tributaire N3

Tributaire N4

Tributaire N5

Tributaire N7